6.5

Interdictions

## **6.5 INTERDICTIONS**

## 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

## Orbite Aluminae inc.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers interdit à Guy Louis Boucher, Richard Boudreault, Jacques Bédard, Charles Chevrette, Denis Primeau, Joël Fournier, Stéphane Bertrand, Christian Van Houtte, Lionel Léveillé, Pierre Meunier et Toby Gilsig, d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs d'Orbite Aluminae inc., parce que l'émetteur n'a pas déposé un rapport technique conforme aux dispositions du Règlement 43 101 et que ces personnes sont des dirigeants ou des administrateurs de l'émetteur qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 16 février 2012.

Décision n°: 2012-FIIC-0017

## 6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.